



BELGIQUE – BELGIE
P.P.
4800 VERVIERS 1
P 70 11 86

REMEMBER

AMICALE NATIONALE PARA COMMANDO VRIENDENKRING
A.N.P.C.V.
A.S.B.L.



Les participants à notre banquet annuel le 10 novembre 2019

VERVIERS

TRIMESTRIEL

N° 91

OCT. – NOV. – DEC. 2019

Editeur responsable : BODSON Roger 8 Les Bouleaux 4800 Petit-Rechain
Bureau de dépôt : 4800 VERVIERS 1



SOMMAIRE

5	Le mot du président
7	Convocation Assemblée Générale de la Régionale
9	...They only fly away...
10-14	Commémorations
15-19	Banquet de la Régionale
20-25	Nos marches
26	Relais pour la vie
27-31	Des hommes et des poignards
32-34	Rapports de nos réunions mensuelles
35	Formulaire d'affiliation
36-45	Rapport de la réunion du comité national du 03/10/2019

REDACTION

Secrétaire de rédaction : BODSON Roger

Comité d'éthique rédactionnelle :

BODSON Fabienne – CAKOTTE Alain - GATELIER Marcel - GIGANDET Roger - LANCEL Patrice - NINANE Eric

IMPORTANT. Les articles et commentaires de « REMEMBER » n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'esprit de l'A.N.P.C.V. et de la rédaction.
Si vous voulez publier un article ou raconter des souvenirs humoristiques ou non, vous pouvez les envoyer à Bodson Roger. Tout article attaquant ou mettant en cause un membre de l'amicale ou une tierce personne ne sera jamais publié.

Imprimé par "Inspiration by Sabel" - Rue du Gazomètre 1, 4800 Verviers - Tél: 0493/252 252

Calendrier 2020

Janvier 2020

Samedi 18 : 09.30 h Montzen : Marche des Coréens
Lundi 20 : 20.00 h Verviers : ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE
A la Société Royale d'Harmonie, rue de l'Harmonie 49, 4800 Verviers

Février 2020

Sam. 1 dim. 3 : Wintertocht (Régionale Antwerpen)
Lundi 17 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Mars 2020

Vendredi 6 : Tienen : Assemblée Générale Nationale
Samedi 14 : 09.00 h Herve : Marche des crêtes du plateau de Herve
Lundi 16 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Avril 2020

Samedi 4 : 09.00 h Spa : Marche des Bobelins
Mardi 7 : 19.30 h Verviers : Commémoration Kigali et Hommage aux Para-
Commandos morts pour la Patrie
Place de la Victoire à Verviers.
Mardi 14 : 09.00 h Journée de saut, recyclage (Ground Training).
Lundi 20 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
Ven., sam. : Liège : Raid de Logne

Mai 2020

Sam. 2 et dim. 3 : Tancremont : WE Sportivo-ludique
Vendredi 8 : V-Day.
Jeudi 14 : 09.00 h Marche-les-Dames : Journée escalade pour l'ANPCV.
Samedi 16 : Oostende : Commémoration Kolwezi
Lundi 18 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
Lundi 25 : 09.00 h Journée alternative de saut
Vendredi 29 : 10.00 h Tancremont : Commémoration de la reddition sur ordre du fort.

Juin 2020

Samedi 6 : 09.00 h Bilstain : Marche Opération Dragon
Lundi 15 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
Samedi 27 : 12.00 h Welkenraedt : Barbecue de la Régionale de Verviers.

Juillet 2020

Samedi 18 : 09.00 h Limbourg : Marche des Leûps di Stembiet
Lundi 20 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
Mardi 21 : Fête Nationale
Mercredi 22 : 09.00 h CE Para : Journée de saut

Août 2020

Samedi 8 : 09.30 h Dinez (Houffalize) : Marche.
Lundi 17 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Septembre 2020

Mercredi 9 : 11.00 h Solwaster : Commémoration de l'opération BERGBANG.
Lundi 21 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
Vendredi : 10.00 h Woluwe : Cérémonie Me and my Pal.
Jeudi 24 : 09.00 h Marche-les-Dames : Journée escalade pour l'ANPCV.
Sa. 26, di. 27 : 15.00 h Stade de Bielmont Verviers : Relais pour la Vie

Octobre 2020

Vendredi 2 ? : Bruxelles : Fête de la Saint-Michel.
Vendredi 16 : 09.00 h CE Para : Journée alternative de saut
Samedi 17 : 08.00 h Solwaster : Marche REMEMBER BERGBANG
Lundi 19 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Novembre 2020

Samedi 7 : 09.00 h Verviers : Marche Franz KINON à Olne.
Lundi 9 : 19.30 h Verviers : Réunion préparation repas à la Société Royale d'Harmonie
Dimanche 15 : 12.00 h Verviers : Repas de la Régionale.
Lundi 16 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Décembre 2020

Samedi 5 : 10.00 h Tancrémont : Commémoration Sainte Barbe
Samedi 12 : 17.00 h Banneux : Marche aux étoiles (Lieu susceptible d'être modifié)
Lundi 21 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Le samedi 18 janvier 2020

Marche des Coréens.

R.V. à 09.30 h : Cimetière de Montzen :

Avant le départ, dépôt de fleurs sur la tombe de Théodore SCHMETS.

En charge : Henry CORMAN, GSM 0497 55 88 37.

Pour la facilité des organisateurs : Inscription avant le mercredi 15.

Possibilité de se présenter au départ sans inscription.

Rendez-vous après la marche au "Grain d'Orge" à Hombourg, même pour les non-marcheurs, pour un repas à prix démocratique.

Le samedi 14 mars 2020

Marche des crêtes du Plateau de Herve.

R.V. à 09.00 h : Herve, rue de Noblehay 24 (Nouveau Delhaize).

En charge : Henry CORMAN, GSM 0497 55 88 37.

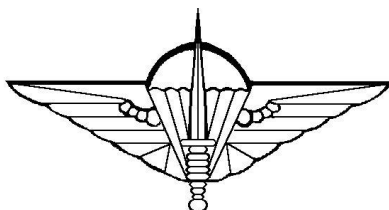
Clermont-sur-Berwinne : 13h30.

Dîner spaghetti et visite du « REMEMBER MUSEUM 40-45 ».

Prix démocratique comprenant la visite du musée, l'apéritif et le spaghetti.

Boissons à prix démocratiques. Inscriptions pour le repas avant le 9 mars.

En charge : Roger BODSON, Tél 087/ 34 00 61 GSM 0494 55 88 37.





*Le comité de la régionale de Verviers de
L'Amicale Nationale Para-Commando Vriendenkring*

Vous souhaite ainsi qu'à vos proches

de joyeuses fêtes de Noël

et une très bonne année 2020

<i>Le secrétaire</i>	<i>Le président</i>	<i>Le trésorier</i>
<i>Eric Ninane</i>	<i>Roger Bodson</i>	<i>Marcel Gatselier</i>

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis, chers anciens,

Je ne sais pas si c'est une impression, mais il me semble que chaque année le temps passe de plus en plus vite. Il me semble que c'était hier que nous avons notre Assemblée Générale et nous sommes déjà en train de préparer l'AG 2020.

Il est fort probable que ce sont les nombreuses activités que nous avons dans notre régionale qui me donnent cette impression de la fuite rapide du temps.

Pour nombreuses que furent nos activités, elles ont toutes connu un indéniable succès. La réussite de celles-ci est due au travail de quelques volontaires qui n'hésitent pas à sacrifier du temps pour les organiser. Je les remercie du fond du cœur.

Si 2019 fut une bonne année pour nos organisations, j'espère que 2020 sera, si pas mieux, au moins égale, je compte sur vous.

Question d'activités, une de nos organisations majeures, notre banquet annuel s'est déroulé probablement pour la dernière fois dans les salons de la Société Royale d'Harmonie. En effet, la ville n'a pas renouvelé la convention avec la SRH, va établir un cahier de charge et demander des soumissions à d'éventuels gestionnaires pour le bâtiment. En tout état de cause, les autorités communales ont bloqué les réservations de la grande salle pour l'année 2020. Pour les années futures, *wait and see*, comme disent les anglais.

Je puis quand même rassurer les habitués de notre repas, celui-ci aura bien lieu en 2020 aux environs de la date prévue. Le comité recherche activement une salle et plusieurs pistes se dessinent. Nous n'aurons probablement plus un décor aussi prestigieux mais finalement ce qui compte le plus c'est un bon moment passé entre amis autour d'une bonne table.

Je sais que vous appréciez notre revue, le REMEMBER, et c'est avec plaisir que je compose celui-ci depuis fin 1996 mais j'aimerais avoir du nouveau, de l'original à publier, aussi n'hésitez pas à m'envoyer vos articles. De même, si un participant à une marche pouvait faire un article sur celle-ci, il serait le bienvenu. Il m'est difficile de rédiger un article sur une marche que ma santé m'empêche de faire ; être au départ et à l'arrivée ainsi qu'assurer les ravitaillements ne donne pas une idée très précise du déroulement de celle-ci.

En espérant vous voir nombreux à notre assemblée générale du 20 janvier, je vous souhaite, à vous et à votre famille de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2020.

Votre président.
Roger BODSON

P.S : Si vous connaissez des anciens qui ne sont pas membres de l'ANPCV, n'hésitez pas à leur monter cette revue et à leur donner une copie de la demande d'affiliation qui se trouve en page 35.





*La boucherie charcuterie
c'est mon métier !*

Avenue de la Salm 16
4980 Trois-Ponts
Tél. 080 68 41 08
Gsm : 0495 79 23 87

Ouvert du mardi au samedi
de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30



REGIONALE DE VERVIERS

Convocation officielle **ASSEMBLEE GENERALE VERVIERS**

L'assemblée générale de la Régionale ANPCV de Verviers,
aura lieu le lundi 20 janvier 2020 à 20.00 h à la :

Société Royale d'Harmonie, rue de l'Harmonie 49, 4800 Verviers.

Rez-de-chaussée, entrée par la gauche, accès dès 19.00 h

Tous les membres effectifs de la Régionale en ordre de cotisation 2019, ainsi que les nouveaux membres 2020, sont cordialement invités à y participer et peuvent voter (Art. 8/3 du R.O.I.).

Ordre du jour.

1. Accueil du président Roger BODSON
2. Lecture et approbation du PV de l'AG 2019.
3. Rapport du secrétaire régional Eric NINANE et bilan des activités 2019.
4. Rapport du trésorier régional Marcel GATELIER et présentation des comptes et bilan 2019.
5. Rapport des commissaires aux comptes
6. Décharge aux administrateurs par l'assemblée.
7. Présentation par le trésorier du Budget 2020.
8. Election du Comité Exécutif Régional (CER) 2020 :

Candidats :

Président : Roger BODSON, président sortant et rééligible.
Secrétaire : Eric NINANE, secrétaire sortant et rééligible.
Trésorier : Marcel GATELIER, trésorier sortant et rééligible.

9. Divers - questions/réponses.

Conformément au règlement d'ordre intérieur de la Nationale, appel a été fait aux candidats dans le REMEMBER n° 90 du mois de septembre 2019, soit 3 mois avant l'AG.

A ce jour aucune candidature n'est parvenue au secrétaire.

*Article 2.1.5 du R.O.I. : Le CER (Comité Exécutif Régional) se compose d'Administrateurs, **membres de l'A.N.P.C.V. depuis 5 ans au moins**, qui sont choisis au sein de la Régionale pour assurer d'une manière optimale l'animation et la gestion de la Régionale.*

Le comité espère votre présence à cette assemblée.

Pour le Comité, le secrétaire :
Eric NINANE



**Le Président Joseph VANDEBERG
et les membres de la
Société Royale d'Harmonie de Verviers
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2020**

087.46.31.96 - animations@srhverviers.be

TARIF PUBLICITE

Commerçants, artisans, indépendants soutenez notre revue en insérant votre publicité dans celle-ci. Je fais également appel à tous nos membres pour trouver de nouveaux annonceurs ou participer directement au financement du REMEMBER.

Le président.
Roger BODSON

Un huitième de page :	1 an (4 numéros)	50.00 €
Un quart de page :	1 an (4 numéros)	75.00 €
Un tiers de page :	1 an (4 numéros)	100.00 €
Une demi-page :	1 an (4 numéros)	125.00
Une page :	1 an (4 numéros)	200.00 €

La prochaine revue paraîtra en **fin mars 2020**.

Les articles et publicités doivent parvenir pour le **15/02/2020** à

Roger Bodson, 8 les Bouleaux à 4800 Petit-Rechain ou anpcv.verviers@skynet.be

Compte de l'Amicale : **IBAN : BE17 0689 3352 7421 BIC : GKCCBEBB**



Julien DEPRESSEUX
0479 68 91 17
julien.depresseux@hotmail.fr
Bansions 8 A1 - 4845 Jalhay
TVA BE 0847 048 540




REMORQUES
J-C BECKERS
Henri-Chapelle
www.remorques-beckers.be
Chaussée de Liège 8 • 4841 Henri-Chapelle
Tél. 087 88 23 00 • Fax 087 88 34 31
E-mail : info@remorques-beckers.be



ICM
ENGINEERING
Etudes de sol – Géotechnique – Géothermie
Essai à la plaque – Contrôle de pieux
Rue de la Source 50 B-6782 Messancy
Tel : 063 222124 Fax : 063 233128
info@icmengineering.eu www.icmengineering.eu



La Chapelle
Hôtel-Restaurant-Brasserie
Rue De L'Esplanade 52
4141 Banneux
Tél: 04/360.82.17
Ouvert 7J/7 hotel.lachapelle@hotmail.com

...They only fly away...



Ce samedi 16 novembre 2019, notre ami Jacques SEPULT a reçu son ultime ordre de marche.

Né le 10 août 1946, Jacques effectua son service militaire au 3 Para en 1966. Il était membre de notre régionale depuis 1993.

Une importante délégation de notre régionale l'a accompagné pour son dernier voyage. Au cours de la cérémonie notre secrétaire Eric NINANE a prononcé le mot suivant :

Parce qu'il n'avait pas voulu un service militaire de tout repos, Jacques SEPULT a rejoint le 3 Para en 1966.

Appelé précipitamment vers ce que nous appelons, nous, le dernier cantonnement, notre ami Jacques nous a quitté définitivement ce 16 novembre...c'est trop tôt, bien trop tôt !

Je dis notre « ami Jacques » car, même si personnellement je ne l'ai fréquenté qu'à quelques occasions, Jacques était un membre de la Régionale Para-Cdo de VERVIERS ... et à l'origine du mot AMICALE, il y a le mot AMI, avec ses valeurs de respect et de solidarité entre autres.

En s'affiliant dès 1993 à notre Régionale, sans doute voulait-il retrouver des hommes qui, comme lui, avaient surmonté des épreuves physiques et morales difficiles, mais qui avaient aussi adhéré à ces valeurs universelles, que les amitiés virtuelles des réseaux sociaux pensent pouvoir, par un simple clic, remplacer une poignée de main franche et cordiale.

C'est pour rendre hommage à Jacques, et lui souhaiter tout le meilleur dans l'au-delà, mais aussi assurer Carole de notre soutien indéfectible que je vous propose d'écouter la Prière des Paras.

La prière fut lue par Alain CAKOTTE.

Le comité, en votre nom à tous, présente ses très sincères condoléances à son épouse Carole et à son fils.



Arnhem

*C'était une défaite
Qui valait une victoire
Promesse de jour de fête
Promesse de jour de gloire
Le sacrifice des parachutistes.*

Arnhem
*Tous ceux qui t'aiment
Dans leur cœur se souviennent
Des larmes versées*

*Qui dira les maisons rasées
Sous les feux qui dansaient
Eclairant les décombres
A l'heure des heures sombres
Ou la guerre triomphait*

Arnhem
*Tous ceux qui t'aiment
Dans leur cœur se souviennent
Des larmes versées*

*J'entends dans le murmure du Rhin
La complainte de ce pont trop loin
L'hommage fraternel unanime
A ceux qui sortirent de l'abîme
Les combattants alliés*

Arnhem
*Tous ceux qui t'aiment
Dans leur cœur se souviennent
Des larmes versées*

*Tes enfants dorment sous des croix de neige
Que des arbres aux bras nus protègent
Arbres de glace teintée de givre
Que le vent d'hivers enivre
Dès la nuit tombée*

Poème de **Jean GOUJON**, publié en souvenir de nos Frères d'Armes Britanniques et Polonais tombés pour notre Liberté il y a 75 ans.

COMMEMORATIONS

SOLWASTER : vendredi 7 septembre.

Le lundi 9 septembre 2019, des membres et sympathisants de Verviers ainsi que des porteurs de drapeaux d'Associations Patriotiques s'étaient rassemblés sur les hauteurs de Solwaster pour commémorer l'anniversaire de l'opération BERGBANG.



Le discours du secrétaire Eric NINANE et les drapeaux

Comme chaque année la Régionale de Verviers organisait cette cérémonie en l'honneur des SAS ayant sauté sur notre région en septembre 1944.

Notre secrétaire Eric NINANE accueillit et remercia pour leur présence :

- Monsieur Michel PAROTTE, échevin de la jeunesse et de la citoyenneté, représentant le bourgmestre de Jalhay, Monsieur Michel FRANSOLET, retenu par ses obligations.

- Les enfants de l'école de

Solwaster, leur instituteur Monsieur Maxime FRANSOLET ainsi que Madame Cécile SOQUETTE, directrice des écoles de Solwaster et Tiège.

- Madame Gilberte FRANSOLET, chef de service à l'administration communale de Jalhay.

- Monsieur Joseph ARNOULD, fils de Prosper ARNOULD qui guida les SAS en 1944.

- Madame BONNIVER, belle-fille des époux BONNIVER qui accueillirent les SAS en 1944.

- Les Associations Patriotiques présentes et leurs drapeaux.

- Les membres de notre Régionale et les épouses présentes.



Les enfants de l'école de Solwaster avec leur instituteur et leur directrice

En l'absence du président, ce fut également Eric NINANE qui prononça un très beau discours qui s'adressait particulièrement aux enfants. Le monument fut fleuri, pour la commune de Jalhay, par Monsieur l'échevin Michel PAROTTE et pour notre régionale, par Joseph ROGGE. Ils étaient accompagnés par un enfant de l'école de Solwaster.

La cérémonie, ouverte par la Marche des Parachutistes, s'est terminée par l'écoute de la Brabançonne chantée par les

enfants de l'école primaire de Solwaster sous la conduite de leur instituteur.

Après cette courte mais belle cérémonie, la Régionale a invité les participants à partager le verre de l'amitié, qui vu la fermeture du restaurant de Maison-Fagne eu lieu sur l'aire de pique-nique situé entre le monument et le village.



Nos amis Claude SEVRIN et Joseph ROGGE en compagnie de Monsieur l'échevin Michel PAROTTE

Notre drapeau porté par Robert DECOUX et Eric DABE, membre sympathisant portant le drapeau de la F.N.C. Verviers



Le dépôt des fleurs par Joseph ROGGE et Monsieur l'échevin Michel PAROTTE, accompagné d'un élève de l'école de Solwaster.

📷 📷 📷 📷 📷 François LEMAIRE

BRUXELLES : Saint-Michel le vendredi 11 octobre.



Pour la fête de Saint-Michel, célébrée le 11 octobre 2019, notre régionale était représentée par son drapeau, porté par Henry CORMAN, notre président Roger BODSON, Didier XAVENITH et Patrice LANCEL.

Lors de la cérémonie au Soldat Inconnu, une gerbe a été déposée au nom de la régionale de Verviers. Après la partie officielle, Roger, Didier et Henry, accompagnés de leurs épouses ont participé au repas organisé au Palais des Académies.

📷 Christian VANDEPUT



Le dépôt des gerbes commença avec celle déposée par notre président national, le Général de Brigade e.r. Pascal LAUREYS et se termina par celles déposées par les régionales Vlaamse Ardennen, Verviers et Wase.

📷 📷 Jacques GRAULS



Notre drapeau à la Colonne du Congrès.

La table de Verviers.

📷 📷 Marie-Rose BODSON



Verviers : lundi 11 novembre et vendredi 15 novembre.

Le lundi 11 novembre, pour la commémoration de l'Armistice, et le Vendredi 15 novembre, pour la fête du Roi, notre Régionale était représentée par notre Drapeau, porté par Henry CORMAN, escorté par le président Roger BODSON et le trésorier Marcel GATELIER aux offices religieux, ainsi qu'aux cérémonies organisées par les Autorités Communales de Verviers.

24/08/2019 : BRA – FLORÊT – TROU DE BRA – et VILETTES ont commémoré le 75^{ème} anniversaire de leurs libérations. Par Alain PIRARD

L'organisateur des événements Patrick ANCIA m'avait demandé pour avoir une délégation de paras à la cérémonie. J'avais donc demandé à notre président Roger BODSON de publier une invitation pour tous.

Avaient répondu présent :



Notre porte drapeau Henry CORMAN avec notre drapeau, son épouse Marie-Thérèse avec son drapeau des associations patriotiques, Robert DECOUX et Michèle, Alain PIRARD avec le drapeau du bataillon de libération et son épouse Liliane, nos amis Guy et Suzy BELFLAMME, Luc MARECHAL et notre toujours présent Jean-François LACROIX.

Dans une journée ensoleillée nous avons assisté à la messe pour nos défunts puis à l'inauguration de la plaque commémorative du soldat Joseph Victor DETAILLE, seul combattant du village mort au Champ d'Honneur pendant la première guerre mondiale (1914-1918). Inauguration qui se déroula en présence du Colonel BEM e.r. Thierry BABETTE et du Commandant Pierre PARENT, représentant le commandement militaire de la province de Liège, ainsi que d'une délégation communale.



S'ensuivit un hommage aux monuments de Villette, Florêt, Pont de Villette, des Fusillés aux Achelîres, au monument américain et pour finir par la bénédiction du nouveau Sacré-Cœur du monument aux Morts de Bra.

Notre devoir de mémoire accompli, nous avons été nous restaurer avec un excellent repas préparé par un ancien du 2 Cdo, notre ami Fernand NOËL et son épouse, chez les « Gaulois ». Repas agrémenté par le son de l'accordéon d'un habitant de Trou de Bra ; José BODSON (n.d.l.r. aucun lien de parenté avec notre président).

Les batteries bien chargées nous nous sommes dirigés à un jet de pierre de Bra pour la visite guidée du tout nouveau musée de Manhay que je recommande à tous.

Très belle journée qui se termina devant un bon verre à la terrasse du café-restaurant au carrefour de Manhay.

Pourquoi fêter la Libération de petits hameaux perdus dans l'Ardenne profonde ?

Première Libération ; septembre 1944.

Début septembre les alliés sont aux portes de nos villages, c'est la débâcle de l'armée allemande. Les actions de la Résistance ainsi que les bombardements de l'aviation alliée rendent les troupes nazies très nerveuses. Dans la région sévit la division SS Das Reich de sinistre réputation, son QG est au château de Bra. Les représailles dans la région sont sans pitié :

Le Révérend François Van WESEMAL, prêtre de l'Ordre des Spiritains et chapelain de Trou de Bra, membre de la résistance est arrêté et conduit à Stavelot où il sera fusillé le 4 septembre 1944 avec trois autres membres de la résistance.

En représailles à l'attaque du pont de Villette par la résistance le 6 septembre les SS fusillèrent 5 hommes dans la soirée du 6 ou la matinée du 7 septembre.

Le 7 septembre fut vraiment une journée noire pour la région ; 7 hommes seront fusillés à Werbomont et 3 résistants, arrêtés par les SS, furent torturés au château Naveau à Bra sur Lienne, leurs cris de douleurs retentirent dans tout le village. Les anciens du village qui les entendirent en furent hantés pour le reste de leur vie. Après des heures de souffrance les SS les conduisirent à la chapelle des Archelires où ils furent fusillés.

Le 9 septembre à Erria (Villette) 7 hommes seront assassinés en guise de représailles.

N'oublions pas les 7 victimes civiles des bombardements. (Monument de Florêt)

La joie de la libération, chèrement payée dans la région, fut de courte durée car 3 mois plus tard, en décembre 1944, l'offensive des Ardennes replongea les habitants de la région dans l'horreur pour 3 longues semaines.

Seconde Libération ; janvier 1945.

Le 16 décembre 1944 à 5 h 30 du matin à la surprise totale des alliés les allemands lancent leur offensive entre Monjoie et Echternach.

Trou de Bra, Bra, Villette, Manhay, Werbomont et Malempré se retrouvent très vite sur la ligne frontière entre allemands et alliés.

Toute maison ou possible abri se retrouvaient sous le tir amis ou ennemis. Une partie de la population tente de s'enfuir dans la neige avec des températures négatives souvent coïncée la nuit dans des sapinières ou fossés.

Nos libérateurs devaient se battre contre les allemands et le froid. Blessés, beaucoup moururent dans leur trou de fusilier tant le froid était glacial.

La population restante dû partager les ruines avec les allemands ou les américains. Le calvaire dura trois longues semaines jusqu'à la contre-attaque des alliés le 3 janvier 45 à 8 h.



Ces soldats sont venus de très loin pour combattre et rendre la liberté à une population et à un pays qu'ils ne connaissaient même pas.

Soyons toujours reconnaissants à ces hommes courageux qui sont venus risquer leur vie pour nous.

Je tiens à remercier tous ceux qui par leur présence et leur disponibilité ont représenté la régionale de Verviers à ces cérémonies.

Je vous transmets également les remerciements de l'organisateur de cette journée : Patrick ANCIA.

Alain PIRARD

10 novembre 2019 : Banquet de la Régionale de Verviers à l'Harmonie.



Ce dimanche 10 novembre, à partir de 11.00 h, le comité accueillit 70 des 72 invités qui s'étaient inscrits pour notre banquet annuel. Malheureusement 2 personnes se sont désistées pour raison de santé.

Seule personnalité présente cette année, le président de la S.H.R Monsieur Joseph VANDEBERG. Il faut dire que lorsque nous avons établi le calendrier de cette année fin 2018, nous n'avions pas connaissance que le centenaire du Relais Sacré serait le 10 novembre 2019, ce qui nous a privé de la présence du Pasteur Roger GIGANDET et de plusieurs porte-drapeaux.

Après un généreux apéritif accompagné de zakouskis nous passons à table pour savourer une délicieuse entrée.

Ensuite, notre Président Roger BODSON nous gratifia du discours que vous pourrez lire dans les pages de cette revue. Moment émouvant : le recueillement à la mémoire de nos disparus en écoutant la "Prière des Parachutistes" chantée par un chœur de Paras français (sur CD).

Roger clôtura son discours en portant, avec 5 jours d'avance, un toast à sa Majesté le Roi comme il est de tradition dans nos unités à l'occasion de sa fête. C'est devant une salle au garde à vous que retentit ensuite notre Hymne national : la Brabançonne.

Après le potage, à la grande surprise du président, sa fille Fabienne, membre sympathisante, prit la parole pour le remercier ainsi que son épouse pour les nombreuses années consacrées à la régionale. (A la demande de nombreux membres, présents au repas, vous pourrez lire ce mot à la suite du discours)

Le plat principal consommé, pendant que notre trésorier, Marcel GATELIER en charge de la tombola cette année présentait celle-ci, quelques dames se chargèrent de la vente des billets.

Après le plateau de fromages, c'est à nouveau Marcel qui, avec les mains innocentes de Cricri et Suzy, procéda au tirage des lots.

Après le dessert et l'excellent café offert par les "CAFÉS LIÉGEOIS", ce fut le départ de la partie dansante de cette journée qui se termina vers 18.00 h.



Le comité remercie tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée et en particulier notre traiteur monsieur BURY et son personnel qui nous ont cuisiné un repas délicieux et assuré un service impeccable.

REMERCIEMENTS

Le comité remercie les firmes suivantes qui, par leurs dons, ont contribué au succès de la tombola. Nous vous demandons de les favoriser, ainsi que nos aimables annonceurs, lors de vos achats.

Les CAFÉS LIÉGEOIS SA, 181 rue de Verviers 4651 Battice.

La Société CORMAN SA, 4 rue de la Gileppe 4834 Goé

La Société DELACRE SA, 11 rue de Wegnez 8400 VERVIERS.

La boucherie SEPULT Axel, 16 avenue de la Salm 4980 TROIS-PONT

Discours du président.

Monsieur Joseph VANDEBERG, Président de la Société Royale d'Harmonie, Mesdames, Messieurs, Messieurs les Anciens des régiments Parachutiste SAS, Commando et Para-Commando.

Au nom du comité de l'Amicale Nationale Para-commando Vriendenkring, Régionale de Verviers, je suis heureux de vous accueillir si nombreux pour notre repas annuel, organisé en collaboration avec la Société Royale d'Harmonie, dans ces magnifiques salons.

Le Pasteur Roger GIGANDET regrette de ne pas être parmi nous cette année mais il est retenu par les cérémonies du Relais Sacré.

Avant de continuer notre agape, ayons une pensée émue pour les 8 membres qui nous ont quitté depuis notre repas 2018.

Ne répondront plus « présent » car ils se sont embarqués pour leur ultime saut :

- Le 7 janvier : Jacques LESPIRE
- Le 2 février : Léon ROMBEAU
- Le 21 mai : Ferrand DEDERIX
- Le 3 juillet : Monique DOSOT, veuve de Jean SCHOLLIERS
- Le 1 août : Léon LOUSBERG
- Le 31 août : Luc DRUBBELS

A des dates non déterminées : Jules MARSOULLE et Léon MICHEL, ce dernier étant membre sympathisant

Nous devons aussi déplorer la perte de Madame Monique JANICKI, veuve de Joseph, décédée le 4 décembre 2018, du Général Rick DEPOORTER, responsable de l'Opération Red Bean à Kolwezi, décédé le 21 février, plusieurs participants à ce repas ont servi sous ses ordres et de monsieur Joseph KLIS, père d'un de nos membres, le 9 juin.

Je vous demanderais d'associer également dans vos pensées nos membres que les problèmes de santé empêchent d'être parmi nous ce jour, je pense plus particulièrement à nos amis, Hubert DELVOYE, Georges FAGOT, Jacques SEPULT, Jean ROGGE et Henri VAN DER HEYDEN.

En nous recueillant, écoutons la prière des Parachutistes

Je me permets de vous demander de vous mettre debout.

Prière des Parachutistes.

La fin de l'année 2019 approchant à grand pas, je me dois de vous dresser, comme chaque année, un bref bilan de l'année écoulée.

Nous terminerons l'année avec 171 membres malgré les nombreux, trop nombreux, décès qui éclaircissent nos rangs.

Pour toutes nos organisations le succès fut au rendez-vous : que ce soit la commémoration du drame de Kigali, notre barbecue, nos marches ou encore notre participation au « Relais pour la Vie ».

Ces activités ne s'organisent pas toutes seules, aussi je remercie tous les membres qui s'activent pour leurs préparations et leurs réalisations.

Certaines activités tel que le barbecue, le spaghetti de la marche Remember-Bergbang, la réception après la commémoration de Kigali et j'en oublie, ne seraient pas possible sans la présence de précieuses collaboratrices, ces dames qui, spontanément, font milles tâches. Messieurs vous êtes gâtés, pendant votre service c'est vous qui étiez de corvée.

Au nom de tous les membres de la régionale je les remercie du fond du cœur et je vous demande de les applaudir bien fort.

Merci également à tous ceux qui ont prospecté pour obtenir des lots pour notre tombola, principalement la famille DEWERIXHAS au sens large.

Je remercie particulièrement les « Cafés Liégeois » qui nous sponsorisent et nous offrent le café à toutes nos activités, y compris celui que vous dégusterez tout à l'heure.

Un grand merci également à notre ami Roger GIGANDET ainsi qu'à son fils Ezraïh pour la sono et la tonnelle, matériel qu'ils nous prêtent gracieusement à chaque occasion.

J'aimerais revenir un instant sur une tradition qui s'est établie dans notre régionale, une tradition qui fait la particularité de nos marches, à savoir les ravitaillements.

Connaissez-vous l'origine de ceux-ci ? Il faut remonter à l'année 2000, lors de la quatrième édition de la marche REMEMBER-BERGBANG. Quelques jours avant la marche, notre regretté ami Serge DEWERIXHAS proposa au comité d'offrir aux marcheurs un bol de soupe à l'oignon. L'année d'après, ce fut Hubert DELVOYE qui offrit des fruits en complément à la soupe, pour en arriver à l'incontournable peketcitron introduit par Henri VAN DER HEYDEN voici 10 ans, les gâteaux confectionnés par des épouses et enfin les miches au beurre offertes par notre boulanger-pâtissier béret vert.

Revenons au début ; la soupe : pendant quelques années Paulette et Serge la préparèrent. Cette préparation passa ensuite par plusieurs mains avant d'atterrir depuis une dizaine d'années dans celles de Suzy. Le transport et la distribution de celle-ci fut assurée depuis le début par Guy et sa camionnette.



La remise du diplôme
à Suzy et à Guy

Je prierais donc les époux BELFLAMME ; Suzy et Guy de venir chercher le diplôme de Champion de la Soupe à l'oignon que leur décerne le comité.

Pour présider la Régionale de Verviers, je puis m'appuyer sur deux solides piliers, leur soutien et leurs conseils me sont précieux.

Je remercie donc Éric NINANE notre secrétaire et Marcel GATELIER notre trésorier, qui ne ménagent pas leurs efforts pour améliorer sans cesse l'organisation de nos activités et sont toujours présents pour les différentes tâches que réclame la gestion de notre Régionale.

Je pense que nous formons un trio qui vous a donné

satisfaction et qui j'espère continuera à le faire pour les années à venir.

Vendredi prochain, ce sera la fête de notre Souverain, nous allons donc nous lever et porter un toast au Roi...

Je vous demanderais de répéter après moi :

VIVE LE ROI ! LEVE DE KONING ! ES LEBE DER KÖNIG !

Nous restons debout pour notre hymne national.

Brabançonne.

Un dernier petit rappel, il est strictement défendu de fumer dans cette salle.

Merci pour votre présence, votre spirit et votre bonne attention ! Très bonne après-midi à toutes et à tous !

Remerciements de Fabienne BODSON

Une fois n'est pas coutume, c'est sans mon appareil photo que je me tiens devant vous. Je voudrais adresser quelques mots à notre président et souligner l'anniversaire qui le lie à l'amicale.

25^{ème} année !

Déjà toute petite je savais que ton passage chez les Paras était important. Si je pouvais me déguiser avec ton smocks, pas question de toucher à ton béret ! Puis il y avait ce très laid écusson de Wings en plâtre peint qui trônait au-dessus de la porte du living. Tes ailes de « petit poney » comme je l'appelais alors.

Un jour tu as trouvé des amis qui partageaient les mêmes idées. Tu es devenu membre de l'amicale. Ensuite trésorier puis président depuis 2013.

25^{ème} année !

Pour les mariages, on parle de noces d'argent. Finalement c'est presque un mariage pour notre Président, tant l'amicale occupe une place importante dans sa vie !

Souvent j'entends parler du Spirit Para-Commando.

Esprit para, jolie formule ! Parfois je me révolte et me dis que ce n'est justement qu'une jolie formule, galvaudée et peu appliquée. Mais alors il suffit que je pense à notre Président et cette jolie formule prend vie et montre toute sa puissance.

Dans le Remember du 1er trimestre 2013, tu débutais ton tout 1er mot de président par ces phrases, empruntées au Père Lallemand, Aumônier parachutiste :

L'esprit para, c'est ce qui permet d'aller jusqu'au bout, de marcher sur la piste au-delà de ses forces..., c'est l'esprit d'abnégation et de sacrifice, mais aussi l'esprit d'équipe, de camaraderie, le sens des autres.

Le sens des autres ? C'est la politesse qui sait écouter et partager, la compréhension de l'autre et son entraide, la serviabilité et la générosité, toujours prompte à donner, à se donner, à servir plutôt qu'à se servir...

C'est la bonne humeur et le sourire, semeur de joie et créateur de paix...

C'est la bonté portée à l'indulgence et au pardon".

Tu n'as jamais pensé que ton rôle te donnait des droits, mais tu as pris les devoirs et les peines qu'il entraînait. Être président n'est pas un long fleuve tranquille ! A côté des nombreuses heures de joie, il y a des épisodes plus sensibles qui laissent des cicatrices.

Chacune de tes décisions est prise en pensant au bien de l'amicale et de ses membres.

Depuis sa création en 1993, l'Amicale de Verviers est devenue une seconde famille pour beaucoup. Tu as continué sur le chemin de tes prédécesseurs, Franz Kinon et Bruno Berrendorf en la faisant vivre et en lui apportant de nouvelles idées.

Si je devais citer tout ce que tu fais pour l'amicale et pour nous ses membres, d'une part j'oublierais la moitié et d'autre part je laisserais vite mon auditoire

Alors je vais juste citer pèle mèle

- Ta bonne humeur et ta disponibilité
- Ton sourire, ta présence et tes mots de réconforts pour chaque membre dans la peine,
- Les commémorations et activités des autres amicales où tu nous représentes,
- Le Remember, notre revue tant appréciée et attendue chaque trimestre avec impatience.
- Le pekét citron que tu sers avec brio (tu as même persuadé notre trésorier de financer un bec verseur)
- L'insigne de l'amicale, Insigne du Régiment para-commando sur le majestueux Lion de La Gileppe
- Le Relais pour la Vie auquel nous participons pour la 6^{ème} année consécutive
- Et puis tout le reste,
- Chaque membre sait qu'il peut compter sur toi

Au cinéma, il y a eu « l'homme du président », à Verviers, nous avons « la Femme du Président ».

Impossible de louer notre président sans t'inclure dans nos remerciements

- Debout à 4h du matin pour préparer le café à la journée Remember-Bergbang,
- Les heures passées à peaufiner tes listes à chaque grosse activité afin de ne rien oublier,
- Les salades et ta délicieuse sauce au barbecue,
- Les soirées étiquetage du Remember et des autres courriers
- Les ravitaillements toujours avec le sourire. Et même si on en rit souvent entre marcheurs : ça fonctionne bien ton truc de prier Sainte Claire pour que la météo soit clémente
- ...

Comme pour notre président, impossible de faire la liste exhaustive de tout ce que tu fais pour nous.

Puis quand une activité se déroule aussi bien que les nôtres, personne ne se rend compte de la montagne de travail qu'il y a derrière et de tous les petits détails qui en font la réussite.

Pour tout ce que vous avez déjà fait tous les deux depuis 25 ans, pour tout ce que vous ferez encore (pendant 25 ans ?) :

Merci Monsieur le Président, Merci Madame son épouse,

Merci Papa, Merci Maman

Fabienne, membre sympathisante, le10/11/2019



Sortez les mouchoirs ! Fabienne fait perler une larme au coin des yeux de Marie-Rose et du président Roger BODSON avec son mot de remerciement.

Petit pas de danse pour faire descendre le plat principal. A 84 ans Joseph est encore très alerte pour le plus grand plaisir de Colette.



La vente des tickets de tombola. Marie-Thérèse n'hésite pas à solliciter Gustave et son époux Henry.



Les membres de l'équipe des vendeuses : Colette, Anne-Marie, Paulette, Marie-Rose, Carine et Marie-Thérèse.



C'est Nathalie et sa famille qui vont se régaler avec le jambon Serrano (+/- 8 kg)



L'équipe du Plateau Gourmand qui nous a gratifié d'un excellent repas.

Nos marches

Samedi 5 octobre 2019: Marches REMEMBER-BERGBANG

Retour aux parcours traditionnels cette année avec 3 distances prévues : 33 km, 22 km et 11 km.



08.00 h : Photo des passagers qui vont prendre le bus qui les conduira au départ des 33 et 22 km. Mais où est Christian ?

C'est lui qui guide les 33 km !

Heureusement il arrivera à temps pour sauter dans l'autobus qui nous attend sur la route à 800 m du parking

C'est 40 marcheuses et marcheurs qui ont parcouru les Hautes-Fagnes ce samedi 5 octobre, se répartissant entre les 3 parcours : 8 pour les 33 km, 16 à la marche des 22 km, en réalité 24,8 km et 16 à la marche des 11 km

Après être passés par les points de ravitaillement traditionnels, tous les marcheurs se retrouvèrent au monument de Maison-Fagne. Les marcheurs des 22 km ayant eu le temps de récupérer leur voiture à la Passerelle de Belleheid avant de remonter à temps pour la cérémonie traditionnelle ; très court discours du président Roger BODSON, Marche des Parachutistes et vibrante Brabançonne.

Pour terminer cette belle journée nous étions environs 45, marcheurs, personnel de logistique et amis venus nous rejoindre pour déguster un délicieux spaghetti et passer un très bon moment à la cafétéria du Football Club de Sart.

Le comité remercie :

Suzy BELFLAMME pour sa délicieuse soupe à l'oignon.

Guy BELFLAMME pour le transport et la distribution de celle-ci.

Marie-Rose BODSON pour les ravitaillements.

Fabienne BODSON pour les photos.

Marcel GATELIER qui a conduit le mini-bus servant à recueillir les éventuels défaillants.

Christian LEJEUNE qui a guidé la marche des 33 km.

Éric NINANE qui s'occupa des 23 km jusqu'à la Baraque-Michel malgré son genou qui le faisait souffrir et Robert DECOUX qui guida la seconde partie du parcours.

Alain CAKOTTE et Joseph ROGGE qui prirent en charge les marcheurs des 11 km.

Benoit EVRARD qui vint nous retrouver à la cafétéria pour s'occuper du bar.

Un grand merci également à toutes les bonnes volontés, Colette, Liliane, Marie-Rose, Marie-Thérèse, Michèle et Suzy qui spontanément, ont offert leurs services pour servir le spaghetti et faire la vaisselle.

Sans oublier Adrien, notre traiteur (www.lesdelicesdadri.be), pour le délicieux et copieux spaghetti.



Les marcheurs des 33 km au ravitaillement de l'étang du Schwarzbach.



Certains passages sont difficiles à négocier !

Le groupe des 22 km devant le monument érigé à la mémoire des aviateurs morts sur le Haut-Plateau fagnard et à l'équipage du Halifax qui s'écrasa dans la fagne de Troupa (En réalité l'hélice est celle d'un B 26 qui s'écrasa dans la Fagne Wallonne)

📷 📷 Eddy WAERENBURGH





Ravitaillement des 22 km au parking de l'Eau Noire.



Le ravitaillement à la Baraque-Michel, notre ami Guy BELFLAMME commence à servir la soupe à l'oignon tandis que Marie-Rose coupe les cakes.



Le groupe de la marche de 11 km au départ de la Passerelle de Belleheid.



Respect de la nature. On marche soigneusement à la file indienne dans le sentier tracé afin de ne pas écraser inutilement la végétation.

📷 Eddy WAERENBURGH



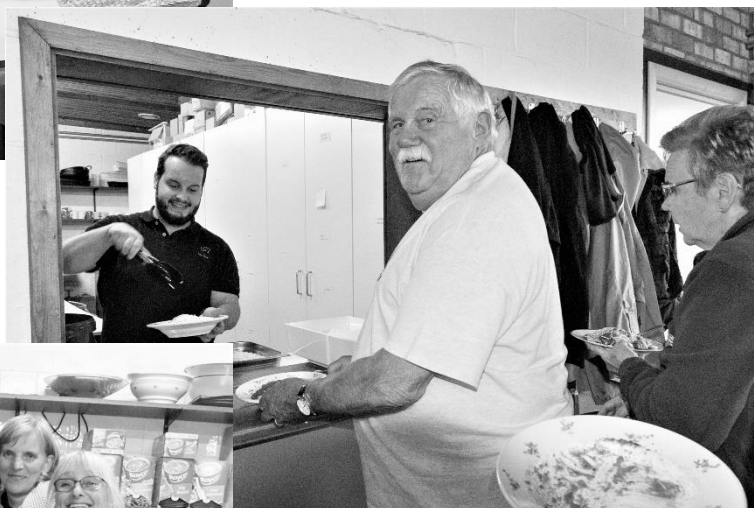
La cérémonie au monument de Maison-Fagne. Le salut pendant la Brabançonne.

Marcel a abandonné le volant pour reprendre sa caisse.



Travail à la chaine pour servir le spaghetti

Après avoir servi aux différents ravitaillements c'est bien au tour de Marie-Rose et de Guy de se faire servir.



Marie-Rose, Suzy, Michèle, Liliane et Colette à la vaisselle.
Merci Mesdames.

Samedi 2 novembre 2019: Marche Franz KINON.



09.00 h : Cimetière d'Olné, 19 anciens para-commandos et épouses se sont réunis pour la marche dédiée à notre regretté Président-fondateur Franz KINON. Avant le départ des 15 marcheurs sur un parcours de 12 km qui les conduira vers Grand-Rechain ; un moment de recueillement sur la tombe de Franz pour une petite cérémonie au cours de laquelle la Prière des Parachutistes fut lue par le président Roger BODSON. Celle-ci fut suivie par la Marche des Parachutistes et la Brabançonne.



Avant de sortir du cimetière, nous n'avons pas manqué de saluer la tombe de Nicolas POLYS, SAS 1944 tombé en service commandé.

Guidés par Robert DECOUX, après 1 heure 30, les marcheurs arrivent au cimetière de Grand-Rechain pour le ravitaillement assuré par Marie-Rose : timing respecté !

Retour vers Olne pour reprendre les voitures et se rendre au restaurant « L'Esplanade » à Banneux où nous nous sommes retrouvés à 18 pour un excellent repas.



Incontournable : le peket-citron ! Pour cette marche, la potion magique fut préparée et offerte par Robert.





Les gâteaux, préparés par Michèle, n'ont pas résisté à l'appétit des marcheurs.



Marie-Rose au service café.

Démonstration de passage d'obstacle par Armand.

Merci à Robert pour l'organisation de la marche et à Fabienne pour les photos.



Relais pour la vie Verviers 2019 : les 28 et 29 Septembre

Le temps très maussade de ce dernier weekend de septembre n'a pas découragé nos membres et amis de participer pour la sixième année au Relais pour la vie. La seule influence qu'il eu se traduisit par une diminution de la vente du vin le dimanche, mais les participations ainsi que la vente du café et du vin nous ont permis de verser plus de 1000 € à l'œuvre contre le cancer.



Notre installation était complètement terminée pour l'inspection des pompiers prévue à 12.00 h.



Ce fut 37 bérets rouges ou verts et amis qui ont tourné pendant 24 heures sur le stade.

Cette année encore, la tenue de notre stand la nuit fut assurée par notre secrétaire Éric NINANE, notre trésorier Marcel GATELIER et José LEMOINE, avec du chauffage cette année, tandis que Fabienne BODSON et Philippe LESUISSE faisaient des tours du stade.



Ne pouvant citer tous les participants de notre équipe qu'ils trouvent ici mes remerciements.

Merci à notre sponsor "Les Cafés Liégeois".

La journée a commencé à 10.00 h par l'installation de la tonnelle, prêtée gracieusement par Ezra et Roger GIGANDET. Installation en un temps record, grâce à Roger et Ezra, grands spécialistes du montage de tonnelle !



A 15.00 h précise départ de la marche. Notre ami Joseph ROGGE a fait le premier tour avec les Battants mais entouré de plusieurs membres de notre régionale.



Un merci tout spécial à ceux qui ont participé au montage et au démontage du stand ainsi qu'à Ezra et Roger GIGANDET pour le prêt de leur tonnelle.

Rendez-vous en septembre 2020 pour une septième participation à cette belle œuvre.



"DES HOMMES ET DES POIGNARDS"

FORCES SPECIALES ALLIEES 1940 – 1945

17 - US. RANGERS 1942 – 1945 : "Lead the Way" !

L'attaque de la base navale de Pearl Harbor par l'aviation japonaise le 7 décembre 1941 oblige les Etats-Unis à sortir de leur isolationnisme et à rentrer en guerre.

Britanniques, américains, hollandais vont être submergés par la "blitzkrieg" japonaise. En quatre mois : Birmanie, Thaïlande, Malaisie, Indochine, Sumatra, Bornéo, Nouvelle-Guinée, Hong-Kong et les Philippines, vont tomber aux mains de "L'empire du Soleil Levant".

Les Etats-Unis, l'Inde et l'Australie sont directement menacés. La riposte s'impose.

Création

Dès avril 1942, sous l'impulsion du Général George Marshall, le projet d'invasion de l'Europe au départ de la Grande-Bretagne est lancé.

D'ici là, il faut former et équiper une nouvelle armée américaine apte à reprendre l'offensive.

Bien que parfaitement confiant dans les capacités d'entraînement de cette nouvelle armée, le Général Marshall estime que l'expérience et l'expertise acquises par les commandos britanniques doivent être mises à profit.

Contact pris avec Lord Louis Mountbatten, Commandant des opérations combinées, il est convenu de former des forces US aux méthodes commando britanniques.

Après une sévère sélection, près de 500 volontaires issus de la 34^e. division d'infanterie US seront finalement retenus.



Le Général PATTON et le Colonel DARBY

Ils vont former un bataillon qui partira d'Irlande pour rejoindre le Commando Training Center d'Achnacarry. Cette nouvelle unité de commandos US portera le nom de "Rangers".

Le Colonel William O. Darby est retenu pour commander le bataillon. Cet officier d'artillerie diplômé de West-Point, à la personnalité charismatique est doué d'un sens inné pour le commandement. Surnommé "El Darbo", il sera le corps et l'âme de ce 1^{er}. Bataillon de Rangers : les "Derby's Rangers" !

Les Rangers font partie intégrante de l'histoire militaire des Etats-Unis. Petites unités indépendantes de cavalerie composées de volontaires qui mèneront raids et embuscades, d'abord lors des guerres indiennes, ensuite, durant la guerre de Sécession aux côtés des confédérés.

Recrutement, Entraînement, Organisation

Les méthodes de recrutement, l'entraînement et l'organisation seront calqués exactement sur ceux des commandos britanniques. (cfr. Remember N°75 nov.2015).

Cinq bataillons de Rangers seront formés et combattront sur le front européen.

Le 6^e. bataillon combattrra dans le Pacifique.

Armement

L'armement individuel est composé du fusil semi-automatique "Garand M1" à chargeurs de 8 balles de calibre .30-06.

Chaque section est dotée d'un fusil mitrailleur BAR à chargeurs de 20 balles de calibre .30-06. Des mitrailleuses Browning en calibre .30-06 ou .50 sont prévues à l'échelon peloton et compagnie. Les chefs de section sont équipés de mitraillettes Thompson et de pistolets Colt 1911-A1 en calibre .45 ACP.

La carabine semi-automatique USM1 cal .30M1 à chargeurs de 15 balles également en dotation sera plutôt utilisée en Birmanie et aux Philippines.

La dague Fairbairn-Sykes (cfr. Remember N°76) ne sera en dotation qu'au 1^{er} Bn. de Rangers formé à Achnacarry. Les volontaires des autres bataillons seront tous équipés du poignard USM3, qui équipe aussi toutes les forces d'assaut US en Europe. (cfr. Remember N°87).

Emblèmes et signes distinctifs



Pour seul insigne, les Rangers portent sur le haut de l'épaule gauche, le titre du bataillon en lettres blanches encadrées de rouge sur fond noir.

Lors du D-Day et durant la bataille de Normandie, le badge d'identification commun aux deux bataillons, sera un losange avec le mot



RANGERS en lettres or sur fond bleu.

La devise : "Rangers lead the way " ! (Rangers, ouvrez la voie !) rappelle la percée décisive menée par les Rangers sur la plage d'Omaha Beach le 6 juin 1944.

Opérations en Europe et Méditerranée

Opération "Jubilee" : Dieppe, Août 1942.

50 Rangers (44 soldats et 6 officiers) sont sélectionnés pour participer aux côtés des canadiens et des commandos britanniques au raid de Dieppe. (cfr. Remember N°75)

Ce raid désastreux, sera le premier engagement de forces US contre les allemands.

Opération "Torch" : Algérie et Maroc, Novembre 1942

Le 1^{er}. Ranger Battalion participera au débarquement à Oran. Sa mission est de prendre une batterie de canons de '75 qui défend l'entrée du port. La prise du port d'Oran étant vitale à l'approvisionnement futur des forces alliées en Méditerranée.

Sicile, Italie : Juillet 1943 – Mars 1944

Les 1^{er}, 3^e et 4^e bataillons prendront successivement part aux divers débarquements de Gela et Licata (Sicile) , Salerne (Italie) et Anzio (Italie).

Leur mission consistera généralement à créer des percées et à protéger les flancs des zones de débarquement par la prise des hauteurs, points forts ou batteries qui les menacent.

Ils effectuent ensuite diverses missions de harcèlement destinées à désorganiser les lignes de communications allemandes afin de faciliter l'avance alliée.

Trop souvent mal utilisés contre les redoutables défenses de la "Ligne Gustave" conçue par le Maréchal Kesselring, les Rangers vont subir des pertes conséquentes.

L'Etat Major souvent peu au fait d'un emploi approprié de ces unités spéciales, les utilisera trop souvent comme forces d'assaut lors d'opérations tactiques.

Fin mars 1944, les trois bataillons ne sont plus opérationnels. Ceux des survivants qui ont acquis suffisamment de jours de combat sont démobilisés en mars 1944.

Quelques centaines d'autres rejoindront les rangs du "First Special Service Force" (article à suivre dans un prochain Remember).

Normandie – Bretagne : juin à octobre 1944

Deux bataillons de Rangers formés aux USA vont débarquer le 6 juin sur la plage d'Omaha Beach. Trois compagnies du 2^e. Bataillon commandées par le colonel Rudder sont chargées de prendre d'assaut la Pointe du Hoc sensée abriter une batterie allemande.

Le 5^e. Bataillon commandé par le colonel Max Schneider débarquera en deux vagues consécutives appuyées par un bataillon de char, de l'infanterie et du génie de combat. Leur mission est de créer une percée vers l'intérieur des terres, assurer une tête de pont puis effectuer la liaison avec les paras US.



La Pointe du Hoc

Si, malgré les difficultés de terrain, l'assaut de la Pointe du Hoc se passe sans trop de mal, à Omaha Beach, par contre, la confusion est totale.

Malgré les bombardements, les défenses allemandes sont intactes.

Pris sous les tirs directs des mortiers, de l'artillerie et des mitrailleuses, les troupes d'assaut subissent un véritable carnage.

Clairvoyant, le colonel Schneider va d'initiative faire dévier la deuxième vague d'assaut de Rangers vers un secteur moins défendu de la plage.

Cette décision capitale sera la clé au déblocage de la situation à Omaha Beach.

Le renfort inattendu de troupes d'élite dans ce secteur va changer la donne.

Le Général Cota qui essayait de galvaniser ses hommes afin de reprendre l'initiative va ordonner aux Rangers du Colonel Schneider d'ouvrir la voie : "Rangers lead the way" !

La suite des combats sera une suite d'actions individuelles ou par sections pour annihiler un à un les points de défense

allemands et briser leurs contrattaques.

Esprit d'initiative, courage, endurance et résilience, ce sont toutes ces qualités durement acquises par les Rangers qui feront la différence à Omaha Beach.

Suivront différents engagements lors de la bataille de Normandie, puis à l'attaque pour prendre le port de Brest en Bretagne.



Brest tombera finalement le 18 septembre, mais les installations portuaires seront inutilisables.

Allemagne : Novembre 1944 - Mai 1945

Après un bref repos à Raeren en Belgique, les Rangers seront engagés dans de multiples actions lors de la conquête de l'Allemagne. Rattachés à diverses divisions blindées, leurs actions les mèneront jusqu'à Pilsen en Tchécoslovaquie où ils seront démobilisés fin mai 1945.

Pacifique



Le 6^e. bataillon de Rangers mènera diverses missions de type commando derrière les lignes japonaises : patrouilles de reconnaissances et raids de destruction en profondeur.

Ils seront les premiers américains à débarquer aux Philippines pour des missions de destructions et de sabotages en prélude à l'invasion.

En janvier 1945, une compagnie renforcée du 6^{me}. Rangers mènera avec succès un raid afin de libérer les prisonniers militaires et civils du camp de Calabatuan aux Philippines.

(Photo)

Chine - Inde - Birmanie



Une autre unité de type Ranger fût la 5307^{me}. Unité Composite Provisoire organisée et entraînée pour mener des raids à longue distance (Long Range Penetration Group) derrière les lignes japonaises.

Cette unité forte de 3000 volontaires aguerris, commandés par le célèbre Brigadier General Frank Merrill, deviendra le 475^{me} Régiment plus connu sous le nom de "Merrill's Marauders".

De février à juin 1943, les Marauders vont se former en Inde sous la supervision du Major General Orde Wingate, promoteur des opérations spéciales non-conventionnelles contre les japonais.

La Route de Birmanie

De février à mai 1944 les Marauders, en collaboration avec des forces chinoises, vont effectuer différentes missions de nettoyage et de destruction derrière les lignes japonaises dans le Nord de la Birmanie.

Le but est d'assurer la création de différentes voies de communications : routières, ferroviaires et aériennes afin de pourvoir à l'approvisionnement entre l'Inde et la Chine.

Les actions de désorganisation des lignes de communications japonaises au Nord permettant de soulager l'effort principal d'invasion prévu par le sud.

Les Marauders tout comme les autres unités ayant combattu en Birmanie, subiront des pertes abyssales, conséquence des conditions climatiques débilantes.

Après-guerre

Les Rangers ont été engagés dans tous les conflits d'après-guerre : Corée, Vietnam, Somalie, Irak, Afghanistan, Syrie...

Le 75^{me}. Régiment de Rangers fait partie intégrante du US Special Operations Command (USSOCOM) au même titre que les Special Forces et les Navy Seals.

Pour en faire partie, à l'instar des commandos, tous les hommes doivent avoir été gradués "Ranger".

Le badge régimentaire actuel est identique à celui des "Merrill's Marauders", mais sans le titre.

Il en reprend toujours le soleil emblème de la Chine Nationaliste et l'étoile emblème de la Birmanie.

L'éclair traversant l'écusson symbolise la vitesse et la force de frappe.

Le "Ranger Course" est prodigué à la "Ranger School" de Fort Benning, Géorgie. Il est accessible à tous les militaires US et dure 62 jours.

Une première phase d'une trentaine de jours (Camp Darby) reprend tous les fondamentaux d'un entraînement de type commando.

S'ensuivent 2 phases d'une quinzaine de jours durant lesquelles les candidats vont parfaire leur formation et s'aguerrir dans des environnements difficiles.

Première phase : Montagne (Camp Merrill, Géorgie) : Winter Training, tactique, survie.

Deuxième phase : Marais et jungle (Camp Rudder, Floride) : Amphibie, tactique, survie.

Chaque phase est sanctionnée par des tests d'aptitudes portant sur le commandement, la tactique, l'endurance, le physique, le mental et la technique.

Seuls les candidats ayant réussi les 3 phases (1 sur deux en moyenne) sont gradués «RANGER» et ont droit d'en porter le titre sur l'épaule gauche. A l'instar du brevet commando, la qualification et le titre restent acquis quelques soient les changements d'affectation.

Bernard Gobbe

Sources :

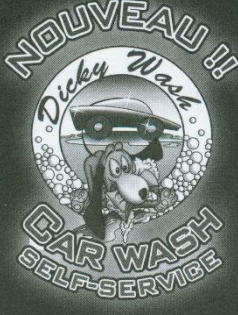
Rangers in World War II, Robert W. Black – Random House Pub.Group 1992

US. Army Rangers & Special Forces, Robert T. Ross – Schiffer Publishing Ltd. 2002

Allied Special Forces Insignia, Peter Taylor – Pen &Sword Military 2013



Une patrouille des Merrill's Marauders dans la jungle birmane.



Zoning "Les Plénesses"
Rue des trois Entités, 10
4890 Thimister

Tél. 087/44 60 68
Fax : 087/44 77 18

www.dickypneus.be
info@dickypneus.be

La Mignardise
GLACIER JACKY
Marcel, Chantal,
Fabian ONOU
Rue Haute Chaîneux, 38
4650 CHAINEUX
Tél : 087/66.06.26
OUVERT DE 14H00 A 22H00 SAUF LE LUNDI



Procès-verbaux des réunions de Verviers.

19 août

1. Nombre de participants : 13 présents – 02 excusés (voir annexe)
2. Accueil
 - a. 1' de silence en mémoire des disparus, connus : Léon LOUSBERG, Joseph SLUSSE (« non membre ») ou inconnus ;
 - b. Nouvelles des membres.
3. Courrier
 - a. Invitation commémoration SAS Courtrai (Ops NOAH) le 31/8 ;
 - b. Remerciements du fils de Léon LOUSBERG à l'occasion de l'enterrement de son papa ;
 - c. Challenge Pierre BROUHA les 23-24 /8 ;
 - d. Commémoration de la libération de LIEGE du 06 au 08 septembre ;
 - e. Invitation pour My and my Pal le 13/09 (reçue par tous) ;
 - f. Invitation St-Michel le 11 octobre (reçue par tous).
4. Bilan des activités passées
 - a. 21 juillet
 - (1) Bruxelles
 - (2) Verviers
 - b. Chesty Georges,
 - c. Marche des Bobelins : très appréciée, merci Armand.
5. Rapports
 - a. Secrétariat : le PV de la séance précédente n'appelle aucune remarque et est accepté ;
 - b. Trésorier
 - (1) Le trésorier nous informe que la caisse peut couvrir nos activités futures ; discussion en interne
 - (2) Nombre membre : 168
 - (a) Effectifs et veuves :
 - (b) Sympathisants :
 - c. Support Informatique : pas de communication.
6. Activités futures et calendrier
 - a. Commémoration SOLWASTER (lundi 09 septembre à 11.00hr) ;
 - b. Journée d'escalade le 19 septembre ; on attend la convocation de la nationale ;
 - c. Relais pour la vie (28-29 septembre) : les renforts sont les bienvenus à partir de 10.00hr ;
 - d. Réunion des CA et CEN le jeudi 03 octobre à la SRH : CA à partir de 10.00hr suivi du repas au resto de l'harmonie,
 - e. CEN 14.00hr.
Pas besoin de renfort autre que le bar (Marcel et Marie-Rose)
7. Ordre du jour (peut-être soumis au vote)
 - a. BERGBANG
 - (a) Petite marche (11 Km) : i/c Alain CAKOTTE et Joseph ROGGE,
 - (b) Grande marche (33 Km) : i/c Christian LEJEUNE (à confirmer) et Armand DEPRESSEUX,
 - (c) Marche moyenne (22Km) : i/c Eric NINANE
 - b. Marche Franz KINON : Robert DECOUX est volontaire pour organiser la marche.
8. Divers :
 - a. 24 août : 75^{ème} anniversaire de la libération de BRA ; la personne de contact est Alain PIRARD (voir REMEMBER) ;
 - b. Prochaine RM le lundi 23 septembre.

23 Septembre

1. Nombre de participants : 14 présents – 02 excusés (voir annexe)
2. Accueil
 - a. 1' de silence en mémoire des disparus, connus (Luc DRUBBELS) ou inconnus ;
 - b. Nouvelles des membres.
3. Courrier Invitation commémoration 1830 à Bxl le samedi 28 septembre.
4. Bilan des activités passées
 - a. 24 Août : Commémoration BRA : très intéressant ;
 - b. 09 Sept : Commémoration BERGBANG à SOLWASTER ;
 - c. 07 Sept : Plaine Sapin
 - d. 09 Sept : Commémoration de la libération de la ville de VERVIERS ;
 - e. 13 Sept : My and my Pal
 - f. 19 Sept : journée d'escalade.
5. Rapports
 - a. Secrétariat : le PV de la séance précédente n'appelle aucune remarque et est accepté ;
 - b. Trésorier
 - (1) Le trésorier nous informe que la caisse peut couvrir nos activités futures ; discussion en interne
 - (2) Nombre membre : 171
 - (a) Effectifs et veuves :
 - (b) Sympathisants :
 - c. Support Informatique : pas de communication.
6. Activités futures et calendrier
 - a. Relais pour la vie (28-29 septembre) : les renforts sont les bienvenus à partir de 10.00hr ;
 - b. Réunion des CA et CEN le jeudi 03 octobre à la SRH : CEN à partir de 10.00hr suivi du repas au resto de l'harmonie, CA 14.00hr.
 - c. Pas besoin de renfort autre que le bar (Marcel et Marie-Rose)
 - d. BERGBANG
 - (a) Petite marche (11 Km) : i/c Alain CAKOTTE et Joseph ROGGE,
 - (b) Grande marche (33 Km) : i/c Christian LEJEUNE (à confirmer) et Armand DEPRESSEUX,
 - (c) Marche moyenne (22Km) : i/c Eric NINANE
 - e. Marche Franz KINON : Robert DECOUX est volontaire pour organiser la marche ; RV pour la marche : le cimetière d'Olné et sur le parking de l'Esplanade à BANNEUX pour le dîner.
7. Ordre du jour (peut-être soumis au vote)
Calendrier 2020 (à paraître)
8. Divers :
 - a. Proposition pour le CEN :
 - (1) Servir de plastron,
 - b. Prochaine RM le lundi 21 octobre.

21 Octobre

(Ce rapport doit être approuvé à la RM de décembre)

1. Nombre de participants : 09 présents – 03 excusés (voir annexe)
2. Accueil
 - a. 1' de silence en mémoire des disparus, connus ou inconnus ;
 - b. Nouvelles des membres.

3. Courrier
 - a. Lettre de remerciements du Président de la Nationale pour l'organisation du CA à Verviers ;
 - b. Invitation de l'Evêché de LIEGE pour le 15 novembre ;
4. Bilan des activités passées
 - a. BERGBANG : TB, avec 44 soupers ;
 - b. Relais pour la vie : il serait utile d'avoir un éclairage supplémentaire pour le stand ; merci à EZRATH pour le sigle ANPCV.
5. Rapports
 - a. Secrétariat : le secrétaire étant absent et excusé, le rapport est reporté.
 - b. Trésorier
 - (1) Le trésorier nous informe que la caisse peut couvrir nos activités futures ; discussion en interne
 - (2) Nombre membre : 172
 - (a) Effectifs et veuves : 153
 - (b) Sympathisants : 19
 - c. Support Informatique : pas de communication.
6. Activités futures et calendrier
 - a. Marche Franz KINON : Robert DECOUX est volontaire pour organiser la marche.
 - b. Diner du 10 Nov
 - (1) Réunion préparatoire le lundi 04 Nov à 19.30hr,
 - (2) Mise en place le samedi 09 Nov à 14.00hr,
 - (3) Rangement le mardi 16 Nov à 10.00hr.
7. Ordre du jour (peut-être soumis au vote)

La Nationale voudrait l'avis des Régionales sur la poursuite de la collaboration U.E.P car nous n'en retirons pas de bénéfice et la cotisation est élevée (300€). De plus, la Nationale est dans l'impossibilité d'organiser la réunion internationale en Belgique : avis reporté
8. Divers : Néant.





REGIONALE DE VERVIERS

DEMANDE d’AFFILIATION

- B: NOM (en lettres capitales) :
 C: Prénom :
 D: Adresse : rue et numéro :
 E: Code postal :
 F: Localité :
 G: Téléphone :
 H: Fax :
 Adresse Email :
 I: Profession :
 M: Lieu de naissance :
 N: Date de naissance :
 O: N° matricule :
 P: Année d’incorporation dans une unité Para-Cdo :
 Q: Unité d’incorporation :
 Exemple: 10 IA Cdo, SAS Bde, Regt Cdo, Rgt Para SAS, 1 Para, 2 Cdo, 3 Para, ESR, 3 L Para, Bty FA PC, Esc Recce PC.
 R: Hobby et sports:
 S: Remarque: à spécifier le cas échéant: VG, Opération humanitaire, Corée;
 T: N° brevet Commando:
 U: N° brevet Para :

Je désire devenir membre de l’Amicale Nationale Para-Commando ASBL, Régionale de Verviers et verse ou ai versé la somme de 20 € pour l’année 20... au compte de la Régionale de Verviers.
 IBAN: BE17 0689 3352 7421 BIC: GKCCBEBB

Date:

Signature:

A renvoyer au secrétaire

Secrétaire Eric NINANE rue El FAGNE, 20 4860 PEPINSTER 0496/12 52 37 eric.ninane@gmail.com	Président Roger BODSON Les Bouleaux, 8 4800 PETIT-RECHAIN 087/34 00 61 – 0494/45 51 35 anpcv.verviers@skynet.be	Trésorier Marcel GATELIER Rue de la Forge 9 4801 STEMBERT 0470 83 39 77 gateliernmarcel@hotmail.com
---	--	--

N° compte de la Régionale de VERVIERS : IBAN : BE17 0689 3352 7421



A.N.P.C.V.

Asbl **Amicale Nationale Para-Commando Vriendenkring** Vzw
Quartier LtGen Roman – Rue Roi Chevalier, 13 – 5024 Marche-les-Dames
Banque: KBC: BE56 7360 3194 4588: Bankrekening.

PV de la réunion du CA du 3 octobre 2019 – Erratum 1

National :

Présents : P. Laureys, A. Clabost, R. Schepkens J. Grauls, W. Folcque. M. Leenaers, E. de Néef.

Excusés : P. Van Neste, P. Van Keerbergen.

Régionales :

Présentes : Antwerpen, ARPC, Bastogne, Brabant, Dendermonde, Gent, Hautes-Fagnes, Leopoldsburg, Leuven, Liège, Limburg, Namur, Oostende, Tielen, Verviers, Wase.

Excusées : Commando 56, Charleroi, Menen, Soignies, Thudinie.

Absentes : Comines, Mons, Mouscron, Vlaamse-Ardennen.

1. Mot de bienvenue

Le CA se déroule dans la salle de l'Harmonie à Verviers.

Le Président de l'ANPCV accueille les Régionales présentes et leur souhaite la bienvenue.

Il remercie d'abord le Président de Verviers pour son chaleureux accueil et espère que les prochains CA se dérouleront de la même manière dans les autres Régionales qui les accueilleront. Cela permettra de visiter d'autres régions. Il remercie les Régionales qui ont pris la peine de se déplacer à Verviers et regrette que certaines se soient excusées sous des motifs peu convaincants ou n'ont même pas répondu aux messages du secrétaire général. Il rappelle qu'un CA est un conseil de direction, endroit où l'on prend des décisions. Les absents manquent ainsi l'occasion de faire entendre leur point de vue sur la direction de l'Amicale.

Il ouvre la séance par une minute de silence en hommage à nos membres qui nous ont quittés depuis le dernier CA : « Lest we forget ! ».

2. Approbation du PV de la réunion du CA du 24 mai 2019

Le PV est approuvé sans remarques.

3. Suivi du PV de la réunion du CA du 24 mai 2019

Lors du CA du 24 mai 2019, le Président avait annoncé qu'il veillerait à suivre les points soulevés au cours de la réunion et particulièrement ceux pour lesquels une action était demandée.

Les différents points concernés sont explicités plus en détails en annexe. Un code de couleurs similaire aux feux de circulation est utilisé pour identifier clairement l'état d'avancement. Le rouge (R) signifie que l'on est encore nulle part, l'orange (O) signifie que l'on progresse et le vert (V) indique que l'on est sur la bonne voie.

a. Communication interne

Le CEN et le CA doivent continuer à faire des efforts pour mieux communiquer, en particulier entre les Régionales et les membres du CEN. Il rappelle également qu'à part le président et le vice-président, le secrétaire, le trésorier et les autres membres du CEN peuvent représenter le CEN lors des cérémonies commémoratives. **Action : CEN + Régionales.**

b. Tenue

Le président constate une nette amélioration du respect des prescriptions du ROI. En ce qui concerne le défilé du 21 juillet, il remercie tous les participants et les félicite pour les efforts fournis quant à leur tenue. Cet effort a d'ailleurs favorablement impressionné les autres associations présentes. Il précise que la tenue a simplement été déterminée sur base du ROI, établi il y a plusieurs années, connu et accepté de tous les membres, complété par les directives de la Défense et de la Fédération Nationale des Vétérans (FNV) qui sont les organisateurs du défilé. Le Président a depuis reçu plusieurs propositions constructives de la part de quelques Régionales pour adapter le ROI. Il se dit ouvert à une discussion à ce sujet et une modification éventuelle du règlement interne, s'il s'agit du souhait de la majorité. **Action : CEN + Régionales.**

c. Contacts avec les unités

Le Président signale qu'il a déjà eu l'occasion de s'entretenir avec les chefs de corps de quelques unités para-commandos afin de consolider les relations privilégiées entre l'ANPCV et le SOR. Ce faisant, il souhaite convaincre

chacun de l'utilité de ces liens en développant une relation « Win - Win » entre les deux entités. Il n'a cependant pas encore eu l'occasion de les rencontrer tous et poursuit la planification de ses visites. **Action : Président National.**

d. Structure du CEN

La structure du CEN va être adaptée de façon à être plus fonctionnelle comme annoncé lors du CA du 24 mai 2019. Ces diverses fonctions seront discutées en interne au sein du CEN et seront présentées lors du prochain CA. L'objectif est de mettre en place cette nouvelle structure à l'issue de l'AG 2020. Il attire spécialement l'attention sur les nouvelles fonctions les plus importantes, à savoir celle de responsable de la gestion du personnel et celle liée aux relations extérieures, en particulier avec la presse. **Action : CEN + Régionales.**

e. Publicité des activités

L'ANPCV souffre d'un déficit de publicité vis-à-vis du monde extérieur et de la presse. Il met en exergue une activité développée par la Fraternelle des Chasseurs Ardennais pour essayer d'impliquer les jeunes au devoir de mémoire et publiée dans la presse. Il insiste sur la nécessité de mettre sur pied le plus rapidement possible une cellule responsable des contacts avec la presse pour mieux faire connaître l'Amicale. Une première tentative de publication d'un communiqué de presse sera faite lors de la Saint-Michel 2019. **Action : CEN + Régionales.**

f. Etablissement du Programme des activités 2020

Voir paragraphe 4 ci-après.

g. Diffusion d'une note de service pour chaque activité organisée par le CEN

En cours. Cela a été fait pour le défilé du 21 juillet et la Saint-Michel.

h. Suivi des actions identifiées lors des CA

En cours.

i. Activités nationales

Voir paragraphe 4 ci-après.

j. Recrutement et regroupement

Tenant compte du fait que le nombre de membres diminue chaque année, il faut actuellement plus se focaliser sur le recrutement de personnel d'active ou récemment retraité. A cet effet, le Président avait émis le souhait de mettre en place des groupes de travail chargés de se pencher sur ces problématiques. Cette tâche n'a pas encore débuté. Une autre solution consiste à organiser des CA spécifiques sur ces thèmes. Ces problématiques seront clairement de la responsabilité du futur responsable des Ressources Humaines, raison principale de l'urgence à remplir ce nouveau poste. Les Régionales sont invitées à réfléchir à la question et élaborer des propositions. **Action : Régionales.**

k. Changement de siège social

Le déménagement a été effectué (pour rappel nous devons quitter les lieux au plus tard le 1^{er} octobre 2019). L'adresse du siège social a été transférée au CE Commando, comme proposé lors du CA du 24 mai 2019.

l. Plaque commémorative ANPCV au Châtelain

Il a été décidé que la plaque resterait provisoirement en place le temps de statuer définitivement sur sa destination. La FAP est disposée à ce que l'Amicale récupère cette plaque moyennant la remise en état de la façade (ce qui engendrerait des coûts à déterminer). Cependant, elle souhaiterait qu'elle reste en place pour continuer à l'honorer. Le Président rappelle que cette plaque fait partie intégrante de l'histoire du Châtelain et que ce ne serait pas la première qui resterait en place après le départ d'une unité ou d'une association (par exemple : la plaque des Grenadiers au Club Prince Albert). Une décision définitive devra être prise au plus tard lors du prochain CA. Les Régionales sont invitées à réfléchir à cette question. **Action : Régionales.**

m. Participation au CA

Le Président regrette que la participation des Régionales aux CA ne soit pas plus élevée. Il rappelle qu'il s'agit d'un « conseil de direction de l'entreprise ANPCV ». Les Régionales ont l'occasion d'y exprimer leur point de vue. Si la raison de ces nombreuses absences est à rechercher ailleurs que dans de réels motifs d'indisponibilité (manque d'intérêt, ...), le Président souhaite en connaître les motifs exacts afin de pouvoir éventuellement y remédier et améliorer la qualité des CA. Par courtoisie, il souhaiterait que toutes les Régionales répondent au minimum à l'invitation. Il faut en tout cas essayer de motiver les autres Régionales. **Action : Régionales.**

n. Assemblée Générale 2020

La date est fixée au 06 mars 2020 à Tielen. Les Régionales de Tielen et éventuellement Anvers aideront à l'organisation de l'AG en coordination avec le CEN. **Action : CEN + Régionales de Tielen et Anvers.**

o. Défilé du 21 juillet 2019

Les activités du 21 juillet se sont très bien passées.

p. Fête de la Saint-Michel 2019

La cérémonie de la St Michel du 11 octobre est bien en place. Nous serons environ 250.

q. Mise à jour du fichier des membres

Les données demandées ont été transmises.

4. Programme 2020

- a. Le programme 2020, une fois finalisé, sera publié dans la prochaine revue Para-Commando. Contrairement à cette année, et pour plus de clarté, il ne sera plus présenté en fonction de « priorités » mais par thèmes. En effet, les activités de l'Amicale peuvent être regroupées en quatre catégories distinctes :

(1) Les activités commémoratives

Cette catégorie regroupe les activités qui commémorent une opération, un événement particulier ou un drame. Elles revêtent toujours un caractère officiel et impliquent souvent la participation de représentants élus. C'est principalement pour ces activités à haute visibilité qu'il est indispensable que les participants soient dans une tenue irréprochable. Il y va de l'image et de la réputation de l'Amicale.

(2) Les activités de cohésion

Cette catégorie reprend les activités à caractère social, culturel ou sportif. Elles sont souvent plus festives et ne revêtent pas le même caractère officiel que les activités commémoratives (par exemple les soupers moules, barbecues, marches, ...).

(3) Les activités administratives

Il s'agit des activités indispensables, voire obligatoires d'un point de vue légal, à la gestion de l'Amicale tant au niveau national que régional (par exemple les conseils d'administration ou les assemblées générales).

(4) Les activités qui ne sont pas exclusivement organisées par l'ANPCV mais auxquelles elle participe.

- b. Les activités organisées par le CEN ont été présentées :

(1) AG 2020

L'Assemblée Générale 2020 se déroulera le vendredi 6 mars à Tienen. Voir paragraphe 3.n. ci-avant.

(2) Fête de la Saint-Michel 2020

La fête de la Saint-Michel devrait se dérouler le vendredi 2 octobre. En cas d'indisponibilité du Palais des Académies à cette date, l'activité se déroulera le vendredi 9 octobre.

(3) CA 2020

Les Conseils d'Administration sont planifiés aux dates suivantes :

- Vendredi 7 février (alternative le vendredi 14 février) à Louvain. **Action : CEN + Régionale de Louvain.**
- Vendredi 15 mai à Anvers. **Action : CEN + Régionale d'Anvers.**
- Vendredi 16 octobre à Gand. **Action : CEN + Régionale de Gand.**

(4) Journées d'escalade 2020 au CE Cdo

- Jeudi 14 mai.
- Jeudi 24 septembre.

(5) Sauts d'entretien 2020 au CE Para

Lors du CA, les dates des sauts d'entretien n'avaient pas encore été fixées par le CE Para. Dès qu'elles seront connues, elles seront communiquées aux Régionales. **Action : CEN.**

- c. Un calendrier synthétique des activités commémoratives a été exposé. Cela a permis de clarifier des conflits d'agendas identifiés à ce stade. Le calendrier global n'était toutefois pas complet, certaines Régionales n'ayant pas encore finalisé leur programme annuel. Il est demandé aux Régionales qui n'ont pas encore transmis leur programme au CEN de le faire le plus rapidement possible de manière à le publier dans la prochaine revue. **Action : Régionales.**

5. Secrétariat

Le Secrétaire Général insiste pour que les Régionales respectent les dead lines fixées pour la transmission des documents.

Les Régionales doivent envoyer la liste de leurs membres de 2019, ainsi que les nouveaux membres 2020 au plus tard pour fin novembre 2019.

Il est rappelé que les Régionales doivent envoyer les formulaires pour les médailles du mérite au plus tard pour le 31 janvier 2020. **Action : Régionales.**

6. Comptabilité

Nihil.

7. Points soulevés par les Régionales

a. Question de la Régionale de Verviers lors du CA du 24 mai 2019

Q : La Régionale de Verviers avait posé la question de la destination des avoirs des Régionales en cas de dissolution de l'ANPCV.

R : Le Conseiller Juridique signale qu'il y a lieu de faire la différence entre la possession et la propriété. Seule la Nationale a personnalité juridique. Elle est donc la propriétaire. Les fonds sont en possession des Régionales qui en sont les possesseurs mais pas les propriétaires. Il rappelle ensuite les statuts de l'ANPCV en cas de dissolution (Art 2 & 8 des statuts).

b. Question de la Régionale de Tienen lors du CA du 24 mai 2019

Le Conseiller Juridique soumet le cas de la Régionale de Tienen dont un ancien trésorier est suspecté d'avoir utilisé le compte à vue et le compte d'épargne pour effectuer des dépenses autres que celles liées à la Régionale, entre 2014 et 2018.

Face à cette suspicion de fraude, il existe deux possibilités d'agir :

- Soit introduire une plainte avec constitution de partie civile auprès du juge d'instruction de Turnhout.
- Soit assigner l'intéressé au civil, après mise en demeure.

Le Conseil d'Administration mandate à l'unanimité des membres présents le Conseiller Juridique pour la récupération des fonds détournés par tous moyens de droit. **Action : Conseiller Juridique.**

c. Projet de fusion entre la Régionale de Bastogne et l'ARPC

L'ARPC et la Régionale de Bastogne ont émis le désir de fusionner. Cette fusion est vivement encouragée. L'exécution de cette procédure doit toutefois se faire moyennant le respect des règles et des procédures prévues dans les statuts et le ROI. Elle devrait être validée au plus tard lors de l'AG 2020. Il est demandé aux deux Régionales concernées de transmettre au Président un plan d'implémentation de cette fusion. **Action : Régionales ARPC et de Bastogne.**

d. Questions posées par la Régionale du Limbourg

(1) Registre UBO (Ultimate Beneficial Owner)

Q : L'ANPCV et ses Régionales sont-elles en ordre avec la législation sur les ASBL ? (info : <https://financien.belgium.be/nl/E-services/Ubo-register>)

R : Les données ont été rentrées en temps utile par le Secrétaire Général.

(2) Sauts de ballon à Schaffen

Q : Est-il envisageable de relever l'âge limite maximum de 50 à par Ex 65 ans ? Il serait dès lors encore possible de sauter moyennant la présentation d'une attestation médicale, tout comme exigé lors des journées d'escalade à M-L-D. On aurait ainsi à côtés des Paras Juniors, des Paras professionnels également des Paras Seniors.

R : La demande de prolonger l'autorisation de sauter au-delà de 50 ans a déjà été introduite auprès du Comd Bde Lt il y a quelques années et avait été refusée.

(3) Impression des périodiques des Régionales

Q : La plupart des Régionales éditent un bulletin d'information ce qui représente une part significative de leur budget annuel. Est-il possible que le Secrétaire National puisse coordonner cela avec un seul imprimeur. Ce faisant, cela permettrait aux Régionales de faire des économies.

R : Avis favorable mais à discuter Régionale par Régionale.

e. Tenues

Plusieurs propositions constructives ont été introduites par courrier séparé auprès du Président pour adapter le ROI à propos des tenues (par exemple une tenue d'été, un fournisseur unique, le port des brevets, ...). Voir paragraphe 3.b. ci-avant.

8. Divers

a. Paiement des factures par les VIP lors des cérémonies

Le Président précise, suite à certaines rumeurs, que les VIP invités aux cérémonies paient toujours leur participation aux activités.

b. Fonds Para-Commando

En tant qu'administrateur du Fonds Para-Commando, le Président présente des extraits du PV de l'AG du 27 juin 2019 et cite des extraits du rapport d'activités 2018 :

(1) Par 7.3. : « Durant l'année 2018 aucune demande d'intervention est parvenue. »

(2) Par 7.4. : Le service social

« Des contacts ont été établis avec le service social qui a son siège au quartier de Flawinne, et qui couvre donc une grande partie de la population para-commando. Il faudrait étendre ces contacts pour toucher l'ensemble des unités concernées. »

(3) Par 7.5. : Article dans le « Para-Commando »

« Si l'article n'a pas donné lieu à des réactions, il a été repris et sera encore repris dans d'autres publications. D'autres part il est suggéré d'insérer de brèves informations sur le Fonds dans ces revues. En résumé : informer et encore informer. »

- (4) Par 10.6. : « Paul Claes : Il serait souhaitable que les membres corrigent vers l'extérieur cette idée qui circule, que le Fonds a de l'argent mais refuse d'aider. »

Depuis des années, et malgré les nombreuses tentatives pour mieux se faire connaître, ce fonds n'a plus été sollicité. Il est rappelé que les Régionales peuvent toujours présenter des dossiers pour leurs membres en difficulté. La plus grande confidentialité sera apportée à ces demandes. **Action : Régionales.**

c. Fédération Nationale des Vétérans (FNV)

En tant qu'administrateur de la FNV, le Président présente des extraits du PV du CA du 10 septembre 2019.

- (1) Par 5. Problématique Vétérans : évolution du dossier :

« Le président (de la FNV) a rencontré à deux reprises le Gen Maj Med Geert LAIRE, Dir Gen Santé et Bien-être et son futur successeur, le Gen Bde DHONT, chargés d'étudier la problématique générale Vétérans. Leur rapport devrait être remis au CHOD avant la fin de l'année. Invités à venir exposer l'avancement du dossier au présent CA, ils n'ont pas donné suite. »

- (2) Par 6. Titre honorifique de Vétérans à titre posthume :

« Le cas de la veuve du Sdt WELVAERT (tombé à PAULIS en novembre 64) qui s'est vue refuser l'octroi du titre posthume pour son mari est repris au dossier des Gen Med dont question ci-dessus. »

A suivre : **Action : CEN.**

d. Shop ANPCV

Il est rappelé qu'un shop de produits ANPCV (cravates, insignes, etc...) est disponible. S'adresser au trésorier.

e. UEP

Chaque année l'ANPCV paie une cotisation de 300 € pour l'UEP (Union Européenne des Parachutistes). Le maintien ou non de l'affiliation de l'ANPCV à l'UEP pour 2020 devra être réévaluée. Une décision sera prise lors du prochain CA. Il est demandé à tous de préparer cette décision en tenant compte de toutes les implications (Budgétaires, organisation de la réunion annuelle, ...). **Action : CEN + Régionales.**

f. Pegasus Museum

Le musée Pegasus a manifesté son désir d'intégrer l'ANPCV. Le Conseiller Juridique en a étudié les implications juridiques et devrait transmettre ses conclusions au Président afin que celui-ci puisse donner suite à la requête du musée. **Action : Conseiller Juridique.**

g. Projets du Président

- (1) Réactualiser le site Web ANPCV.
- (2) Etablir un « Mission Statement » (« Vision », « Mission », « Valeurs »).
- (3) Définir des critères objectifs pour l'établissement d'un listing des VIP pour les différentes cérémonies.
- (4) Revoir la formule du CA (par exemple il y a actuellement 72 membres, ce qui est ingérable).
- (5) Etablir un folder ANPCV comme socle pour présenter l'ASBL.

9. Prochaine réunion du CA le **04 février 2020** au sein de la Régionale de Louvain. Les modalités pratiques (lieu, timing détaillé, agenda et repas éventuel) seront communiquées ASAP par mail séparé. **Action : CEN en coordination avec la Régionale de Louvain.**

10. Liste des annexes :

- a. Annexe A : Suivi des actions du CA du 24 mai 2019.

Pascal LAUREYS
Président

Action Item	Description	Status	Way Ahead	i/c
AI 01/19	Mieux structurer la communication interne au sein de l'ANPCV : membre ⇒ CER ⇒ CEN.		- Poursuivre les efforts. - Améliorer le processus d'invitations au CEN.	CEN / CER
AI 02/19	Respect des prescriptions (cfr ROI § 9.9) concernant le port des tenues lors des activités officielles.		- Poursuivre les efforts. - Préciser le ROI. - Adapter le ROI ?	CEN / CER
AI 03/19	Le nouveau Président entend prendre personnellement contact avec les différents chefs des unités du SOR afin de consolider les relations privilégiées entre l'ANPCV et le SOR.		Planifier une entrevue avec les unités non visitées à ce jour	Pres Nat
AI 04/19	Le Président a développé un projet de structure du CEN beaucoup plus fonctionnelle qui permet de mieux répondre aux défis du futur. Cette structure est articulée autour de responsables dans les domaines fonctionnels traditionnels de tout état-major militaire ou de grande entreprise (responsable du personnel, du programme d'activités, de l'appui logistique, des finances, des contacts avec la presse, ...).		- Valider le projet. - Recruter le Pers pour occuper les fonctions. - Mettre en place le Pers dans les différentes fonctions lors de l'AG 2020. - Adapter les statuts et le ROI.	CEN / CER
AI 05/19	Le Président accorde une importance toute particulière à la publicité des activités de l'association.		- Poursuivre les efforts. - Mettre en place un PAO. - Un communiqué sera envoyé à la presse pour la St-Michel 19.	CER
AI 06/19	Un pilote doit être clairement identifié et désigné pour chaque activité. Celui-ci est redevable du bon déroulement de l'activité auprès du Président national et est le point de contact unique pour tout aspect lié à la préparation, l'organisation et le déroulement de cette activité.		- Poursuivre les efforts. - Adapter le ROI ?	CEN / CER
AI 07/19	L'élaboration et la coordination du programme global des activités de l'ANPCV doit idéalement suivre un cycle étalé sur deux ans.		Mettre en place le processus à partir de 2019 pour le programme annuel de 2020.	CEN / CER
AI 08/19	Différents groupes de travail seront mis sur pied pour se pencher sur des thèmes primordiaux qui concernent l'avenir de l'ANPCV (recrutement/attribution, regroupement, activités spéciales, ...).		Mettre sur pied les différents groupes de travail ou organiser des CA « ad hoc ».	CEN / CER
AI 09/19	Le Président souhaite revoir la mise sur pied des CA et en confier l'organisation aux Régionales, selon un tour de rôle et sur base volontaire.		Pérenniser le processus.	CER
AI 10/19	Pour chaque activité nationale, et ce afin d'améliorer la communication interne, le nouveau Président souhaite qu'une « note de service » soit rédigée. Celle-ci reprendra les modalités d'exécution de l'activité en question (Nature de l'activité, lieu, timing détaillé, prescriptions particulières, ...).		Pérenniser le processus.	CEN
AI 11/19	Lors des CA, une série d'actions à prendre par le CEN et/ou par les Régionales sont identifiées (indiquées en rouge et en italique dans le PV). Un état d'avancement de ces actions sera demandé aux responsables désignés (Pilotes, CEN et/ou Régionales) lors du CA suivant, et ce, afin d'en assurer le suivi.		Pérenniser le processus.	CEN

Annexe A au PV du CA du 3 octobre 2019

AI 12/19	Les opérations ou activités menées par le Régiment ou la Brigade Para-commando, en tout ou grande partie.		A reprendre dans le programme annuel 2020.	CER
AI 13/19	Les drames à caractère national.		A reprendre dans le programme annuel 2020.	CER
AI 14/19	Les activités organisées au profit de l'ensemble des membres de l'ANPCV.		A reprendre dans le programme annuel 2020.	CEN
AI 15/19	Certaines activités nationales belges non directement liées à l'histoire des para-commandos, mais qui concernent l'ensemble des Forces Armées.		A reprendre dans le programme annuel 2020.	CEN
AI 16/19	Le Président a l'intention de mettre sur pied un groupe de travail qui se penchera sur la problématique du recrutement de nouveaux membres.		Voir AI 08/19.	Pres / CER
AI 17/19	Le Président a l'intention de mettre sur pied un groupe de travail qui se penchera sur la problématique du rapprochement de l'ANPCV avec les autres associations qui se revendiquent de l'esprit Para-Commando.		Voir AI 08/19.	Pres / CER
AI 18/19	La Fraternelle des Agents Parachutistes nous a transmis son renon par lettre recommandée. Elle souhaite récupérer les locaux que nous louons au plus tard pour le 1 ^{er} octobre 2019. Il nous faut tout d'abord trouver une nouvelle adresse légale (au minimum une boîte aux lettres pour le courrier officiel).		- Une solution a été trouvée en accord avec le Comd CE Cdo. - Adapter les statuts. - Publier le changement au Moniteur.	CEN
AI 19/19	Dans le cadre du changement de siège social de l'ANPCV, il faut organiser le déménagement et la remise des locaux.		Le déménagement et la remise des locaux ont été effectués par le Trésorier Nat mi-septembre.	CEN
AI 20/19	Dans le cadre du changement de siège social de l'ANPCV, il faut un local de réunion pour tenir nos assemblées (au minimum trois CA par an).		Voir AI 09/19.	CER
AI 21/19	La question a été posée concernant la destination des plaques commémoratives fixées sur la façade du bâtiment. Le CEN est ouvert à toute suggestion, soit les laisser, soit les récupérer et les placer à un endroit à déterminer.		Prendre une décision au CA du 3 octobre 2019.	CA
AI 22/19	Le Président déplore également le faible taux de participation au CA et souhaite qu'à l'avenir toutes les Régionales fassent un effort pour y être représentées. Le CA constitue en effet le forum privilégié pour interagir entre le CEN et les Régionales.		- Poursuivre les efforts de participation. - Rendre le CA plus « attractif » et « interactif » ?	CER
AI 23/19	La date actuellement retenue est le vendredi 06 mars 2020. Elle devrait idéalement se dérouler dans la partie Nord du pays pour respecter une certaine alternance. Le CEN propose de l'organiser au sein du 3 Para.		- Valider et officialiser le choix du 3 Para. - Faire appel à TIE (+ ANT ?) pour l'organisation pratique. - Reprendre au programme annuel 2020.	CEN / TIE / (ANT)
AI 24/19	Le Vice-Président, Col BEM e.r. M. LEENAERS, est pilote pour cette activité. Les listes des participants (au défilé et/ou comme spectateurs) doivent lui être envoyées selon le formulaire ad hoc NLT 31 Mai 19. Le personnel qui désire défiler doit être dans une tenue impeccable, telle que décrite dans le ROI, et apte à défiler. Ceux qui ne rempliront pas ces conditions seront exclus des rangs et ne pourront défiler.		Activité effectuée.	

AI 25/19	La prochaine fête de la Saint-Michel se déroulera le 11 octobre 2019. Le Lieutenant-Colonel BEM e.r. R. SCHEPKENS est pilote pour son organisation et sera aidé par les Régionales du Brabant, Louvain et Anvers.	V	Poursuivre l'organisation et l'exécution de l'activité.	CEN / BRA / LEU / ANT
AI 26/19	Il est rappelé aux Régionales que les listings avec les mises à jour des membres 2019 doivent être renvoyés au secrétariat général obligatoirement pour la mi-juin.	V	Effectué.	
AI 27/19	Rappel également a été fait aux Régionales pour que la quote-part des cotisations 2019 soit versée au national pour fin juin au plus tard (Cfr ROI).	V	Effectué	
AI 28/19	La Régionale de Verviers a posé la question de la destination des avoirs des Régionales en cas de dissolution de l'ANPCV.	V	Voir § 7.a. du PV du CA du 3 octobre 2019.	CEN
AI 29/19	Prochaine réunion du CA le 04 octobre 2019 (lieu : à déterminer en fonction des candidatures des Régionales). Les modalités pratiques (lieu, timing détaillé, agenda et repas éventuel) seront communiquées ASAP par mail séparé.	V	Le CA a été organisé le 3 octobre 2019 par la Régionale de Verviers.	

Saint- Michel 2019

Notre président national, le Général de Brigade e.r. Pascal LAUREYS ranime la Flamme sur le Tombeau du Soldat Inconnu. (Photo Jacques GRAULS)



Notre banquet 2019

10 novembre 2019 Verviers



Les membres de notre régionale présents



Le tirage de la tombola par notre trésorier, Marcel GATELIER aidé par les mains innocentes (????) de Cricri et de Suzy.

C'est notre ami Alain CAKOTTE qui a gagné le panier de charcuterie offert par la boucherie SEPULT.

